



## COP 2019

A nos parties prenantes,

Je suis heureux de confirmer qu'Antea Group réitère son soutien envers les Dix principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'Homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur les progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre entreprise.

Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Pascal Voyeau". The signature is stylized and includes a long horizontal stroke that extends to the right.

Pascal Voyeau

Directeur Général ANTEA GROUP

Depuis 2017, l'ensemble des collaborateurs d'Antea Group sont réunis autour d'un projet commun ; le projet SMART BUILDERS. Ce projet d'entreprise vise à comprendre et anticiper les enjeux environnementaux, économiques et territoriaux qui sont en mutation. Il nous guide pour imaginer et construire cette grande ingénierie, forte de ses cultures, ses talents et ses spécificités, que nous Femmes et Hommes d'Antea Group voulons bâtir ensemble sur le long terme.

Et c'est sous cette impulsion qu'un Appel à projets a été lancé en 2019 à l'initiative de Pascal VOYEAU, Directeur Général d'Antea Group. En [sollicitant l'ensemble des collaborateurs pour élaborer la Politique Environnementale du groupe](#), Antea Group a souhaité s'inscrire dans une démarche participative et structurante de ses engagements passés et de ceux à définir pour demain.

Cette démarche innovante à rassembler plus d'une centaine de collaborateurs autour de 12 projets portés en COMEX.

# Smart Builders news:)

Mai  
2019

Engagement  
responsable 

## Appel à projets



## DROITS DE L'HOMME



### Droits de l'Homme



**Principe 1** Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme



**Principe 2** Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

*Antea Group n'étant pas directement concerné dans ses activités par les Principes 1 et 2 du Global Compact, il n'engage pas d'actions spécifiques dans ces domaines.*

Cependant la **Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies** du 10 décembre 1948 et la **Charte des Droits fondamentaux de l'Union européenne** du 18 décembre 2000 font partie intégrante des valeurs Antea Groupe. Le groupe défend donc les valeurs indivisibles et universelles que décrivent ces textes tels que la dignité, l'égalité, la solidarité, la citoyenneté et la justice.

Le groupe reste vigilant au quotidien sur toutes les formes d'évolutions possibles de ses activités ou terrains d'activités qui viendraient à modifier cette position.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

*Performance sociale : 70/100 (Ecovadis oct. 2019)*



### Normes internationales du travail



**Principe 3** Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective



**Principe 4** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire



**Principe 5** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants



**Principe 6** Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

*Antea Group n'étant pas directement concerné dans ses activités par les Principes 4 et 5 du Global Compact, il n'engage pas d'actions spécifiques dans ces domaines.*

Cependant, Antea Group veille aux **choix de fournisseurs et de sous-traitants conformes à nos exigences** en matière de respect des Droits de l'Homme, de la législation en matière de Droits du Travail et de l'Environnement. Ainsi l'ensemble de nos fournisseurs sont évalués automatiquement au fil de l'eau dans notre base selon des critères QSSE. Des audits de nos principaux partenaires sont menés annuellement par le réseau QSSE.

## LA DIVERSITE ET LA NON-DISCRIMINATION

L'égalité des Femmes et des Hommes est un principe constitutionnel, la loi garantissant à la femme, des droits égaux à ceux des hommes et ce, dans tous les domaines.

Antea Group a donc réitéré son engagement en faveur de la diversité **en signant des accords avec les partenaires sociaux et en veillant** régulièrement à leur respect au travers de rapports chiffrés présentés à des commissions dans lesquelles siègent des représentants élus du personnel :

- ✓ Accord d'Égalité Professionnelle Femmes/Hommes
- ✓ Accord « Sénior » et plan d'action « contrats de génération »

Depuis 2017, le groupe poursuit ses 2 lignes directrices en terme d'embauche :

- ✓ 70 % de la population féminine est positionnée "cadre" et nous retrouvons les femmes à tous les niveaux de responsabilité (ingénieurs d'études, mais aussi superviseurs, chefs de projets, chargées d'affaires, responsables de départements ou directeurs de groupe...).
- ✓ La mixité des âges se traduit par l'intégration permanente de jeunes collaborateurs et le maintien dans l'emploi des plus anciens.

Il s'agit de :

- ✓ **Respecter et faire la promotion du principe de non-discrimination**, sous toutes ses formes, et à toutes les étapes clés de la gestion des Ressources Humaines que sont notamment l'embauche, la formation, l'évolution et/ou la promotion professionnelle des collaborateurs - Principe 6
- ✓ Faire de l'élaboration et de la mise œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue avec les représentants du personnel – Principe 3
- ✓ **Communiquer auprès de l'ensemble des collaborateurs** sur notre engagement en faveur de la non-discrimination et de la diversité, et informer sur les résultats pratiques de cet engagement.

Antea Group est également engagé auprès de l'association NQT (Nos Quartiers ont du Talent) dont la mission principale est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, Bac+3 et plus, âgés de moins de 30 ans, issus de milieux sociaux modestes, grâce à un système de parrainage par des cadres et dirigeants d'entreprises expérimentés (conseils sur la recherche d'emploi, le CV, la lettre de motivation, les entretiens, aide à la constitution du réseau...). Plusieurs collaborateurs du groupe sont ainsi devenus parrains ou marraines dans le but d'aider de jeunes diplômés à trouver un emploi.

## LA SECURITE, LA SANTE, LA COHESION ET LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL

L'outil de surveillance principal est le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. Révisé au minimum annuellement, il permet à chacun d'être conscient et sensibilisé aux risques liés à son activité. Depuis 2018, le DUER intègre les premiers éléments d'évaluation des risques psychosociaux.

---

### SECURITE, SANTE

Poursuite des **actions concernant la Sécurité et la Santé** :

- Mise à jour du document unique et intégration de la thématique femme allaitante
- Renforcement de l'équipe QSSE – embauche d'une responsable SMQSSE
- Maintien de la culture sécurité piloté par le réseau QSSE (correspondants locaux, animateurs métier, délégation QSSE et direction technique)

- Action collective de formation (dans certain métier : 100% des collaborateurs sont Sauveteurs Secouristes de Travail)
- Elaboration de bonnes pratiques en HSE – participations régulières aux groupes de travail et adhérents de l’UPDS (syndicat interprofessionnel)
- MASE – maintien de notre certification depuis 2006
- Sensibilisation au risque routier (risque principal de notre DUER), formation à la conduite, campagnes de sensibilisation mensuelles, animation de prévention et nouveaux véhicules de service munis du Bluetooth
- Renforcement des mesures de précaution face aux situations dangereuses pouvant être rencontrées régulièrement dans le cadre de nos métiers (travailleur isolé, travaux en hauteur, en espaces confinés, risque chimique, etc.)
- Redéfinition des objectifs individuels en matière de QSSE
- Mise à jour de notre système documentaire pour adapter nos procédures à la mise à jour de notre évaluation des risques professionnels
- TMS : déploiement de formations spécifiques à chaque métier (ex : formation lève plaque pour métier Eau), achats de matériel d’aide à la manutention, animations en local de sensibilisations
- Mises à jour de nos consignes SSE et modes opératoires
- Suivi d’exposition des collaborateurs :
  - Multiplication des campagnes de mesures d’exposition in-situ
  - Mise à jour de la méthodologie de suivi pour faire face aux oublis récurrents de saisie par les collaborateurs terrain
  - Paramétrage final de notre outil de suivi d’exposition pour mieux l’adapter à nos besoins
  - Présence potentielle d’amiante – maintien de mode opératoire visant à réduire la dispersion de poussières lors du perçage des dalles ou enrobés

---

## COHESIONS ET BIEN-ETRE AU TRAVAIL

La cohésion, le bien-être au travail sont des valeurs fortes portées par Antea Group. L’intégration des nouveaux embauchés est une étape considérée comme fondamentale dans la construction de notre culture d’entreprise. Ainsi l’ensemble de nos nouveaux collaborateurs participent aux séminaires d’intégration qui sont organisés deux fois par an.

Entre 2017 et 2018, Antea Group a entrepris une démarche de compréhension et d’amélioration de la Qualité et des Conditions de Vie au Travail de tous ses salariés en France. Cette démarche, engagée par la Direction, en association avec les CHSCT, s’est appuyée sur une étude réalisée par un cabinet extérieur.

Les résultats de l’étude ont permis :

- ✓ D’établir une cartographie complète des facteurs de risque, mais aussi des éléments protecteurs en matière de Qualité de Vie au Travail,
- ✓ D’élaborer et mettre en place des propositions concrètes visant à améliorer cette Qualité de Vie au Travail.

Des accords sur le droit à la déconnexion et sur le télétravail sont en cours de signature.

Depuis 2018, Antea Group a mis en place une ligne d’écoute RPS. Les collaborateurs peuvent s’ils en ressentent le besoin appeler une ligne d’écoute afin de permettre à tous les salariés de faire état d’une difficulté au moment où ils en éprouvent le besoin et quelque soit le lieu via une cellule de soutien offrant une prise en charge spécifique, confidentielle et anonyme à chaque salarié.

## LE MANAGEMENT

Dans une démarche d'amélioration continue, Antea Group a mis en place un nouveau module de formation à destination des managers.

Les objectifs retenus :

- ✓ Développer les comportements de coopération dans une équipe
- ✓ Développer ses capacités de conduite d'équipe
- ✓ Définir et mettre en œuvre un style d'animation et des modalités de travail en équipe qui concilient motivation et efficacité en lien avec les objectifs de l'entreprise
- ✓ Permettre aux managers de prendre du recul pour mettre en place et insuffler un management dynamique et harmonieux
- ✓ Développer sa communication managériale et son écoute active
- ✓ Découvrir les RPS et savoir y faire face
- ✓ Mieux comprendre les modifications qu'entraîne la distance entre le manager et ses collaborateurs
- ✓ Mesurer les risques liés à l'absence de prise en compte de cette distance : isolement du collaborateur, démotivation, absence de contrôle ...
- ✓ Savoir quand utiliser des outils de communication à distance et quand privilégier un contact en face à face
- ✓ Augmenter son efficacité opérationnelle dans une relation de management non hiérarchique
- ✓ Réaliser les entretiens annuels et professionnels
- ✓ Découvrir les risques juridiques et savoir comment anticiper.

## LA RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

Performance environnementale : 60/100 (Ecovadis oct. 2019)



### Environnement



#### Principe 7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement



#### Principe 8

Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

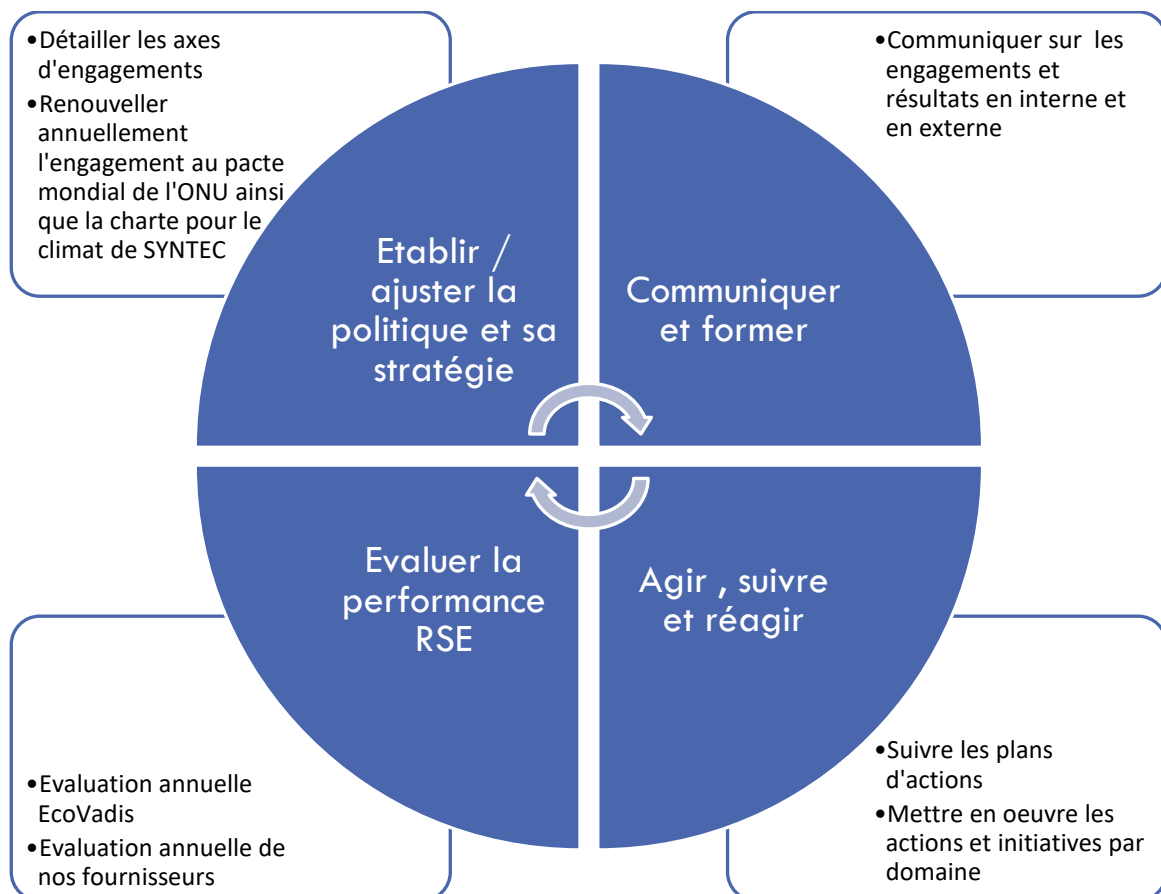


#### Principe 9

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU GROUPE

Le projet de Politique Environnementale qui a été retenu s'inscrit dans une démarche globale visant à structurer nos engagements environnementaux à tous les niveaux. Ce projet de Politique Environnementale reprend ainsi les 10 principes de notre engagement au Global Compact.



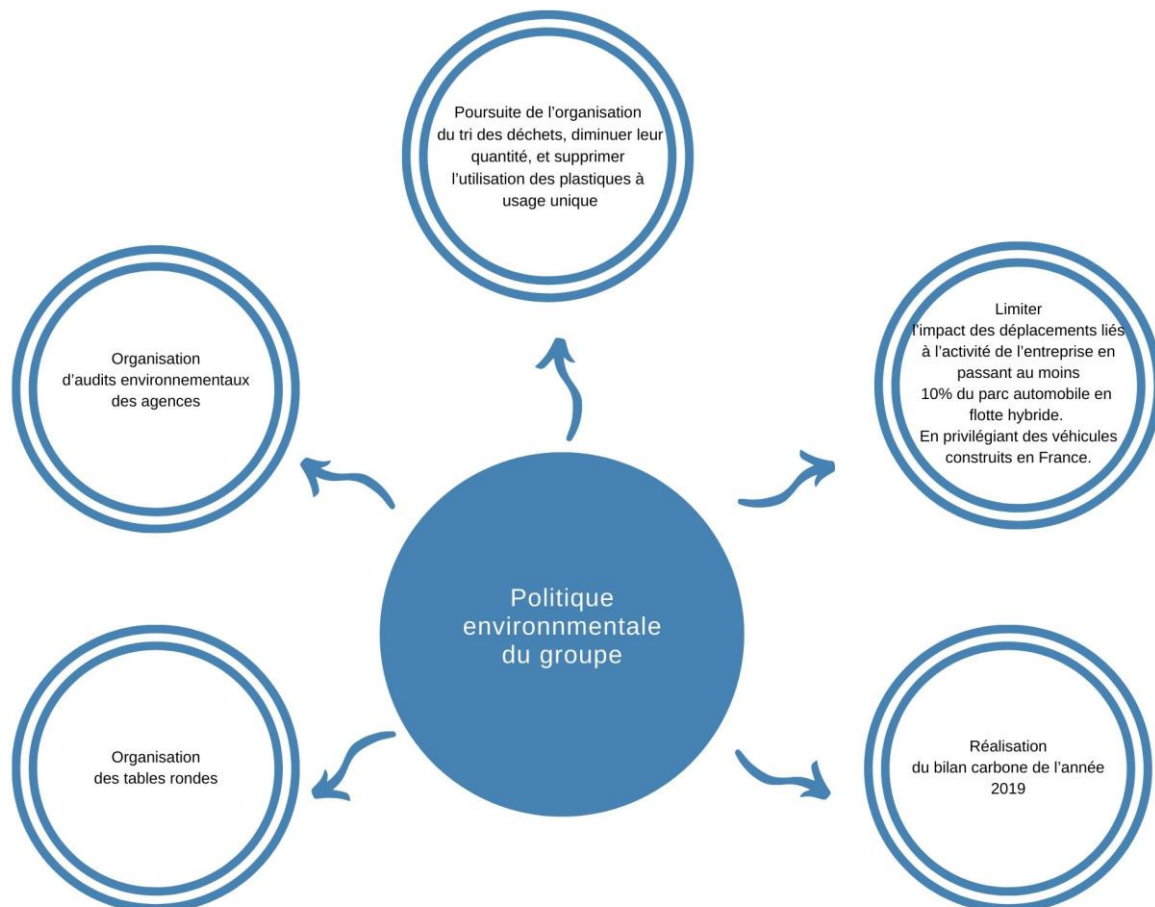
## LA SIGNATURE DE LA CHARTE SUR LE CLIMAT DE SYNTEC

La Charte de l'Ingénierie SYNTEC pour le Climat constitue un engagement collectif fort pour contribuer à diminuer l'empreinte carbone du secteur, tant au travers des projets des entreprises que de leur fonctionnement interne.

En signant la Charte en novembre 2019, notre entreprise s'est engagée à définir et à suivre dans le temps l'évolution de ses pratiques concrètes dans un objectif de diminution de son empreinte carbone. Syntec-Ingénierie nous accompagnera dans cette démarche au travers d'un suivi formalisé des indicateurs et de leur évolution dans le temps.

La mise en place de la politique environnementale ainsi que la signature de la Charte sur le Climat de SYNTEC consolident ainsi nos engagements environnementaux.

Cet appel à projet participatif pour l'élaboration de notre Politique Environnementale nous a permis de définir un premier plan d'action comme suit :



Fort de l'engagement et de l'implication de ses collaborateurs au travers de ses métiers d'Ingénierie en Environnement, Antea Group a décidé de mener d'ores et déjà une réflexion participative autour de ses métiers. Les tables rondes vont ainsi nous permettre de réfléchir collectivement à de nouvelles pratiques et approches métier.

Antea Group souhaite ainsi être force de proposition dans ses projets et auprès de ses clients pour faire évoluer les pratiques et innover sur la prise en compte des impacts environnementaux.

Poursuite des **actions concernant la Responsabilité Environnementale** :

- Appel à projets 2019 – Politique Environnementale
- Gestion des déchets :
  - Réflexion sur le déploiement de contenants adaptés pour la collecte des déchets dangereux en partenariat avec CHIMIREC (déchets de chantier et déchets d'agence)
  - Suivi en local par le réseau QSSE de la bonne élimination de nos déchets dangereux dans les filières adéquates



- DEEE : contrat passé avec ECOLOGIC, Eco-organisme agréé pour le recyclage
- Collecte sur chaque implantation des piles, papier et carton avec suivi des filières de recyclage spécifiques
- Choix d'acteurs déchets locaux selon les implantations (ex : « Les Joyeux Recycleurs » sur l'implantation de Gennevilliers)
- Dans le cadre de nos missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : Proposition de critères QSSE de jugement d'offres d'entreprises proposés aux clients, collectivités locales
- Dématérialisation de certain support de communication – carte de vœux numérique, communications internes
- Critères de choix de nos prestataires :
  - Imprimeurs ayant le Labels Imprim'Vert
  - Papiers ou autre matériau pour l'hygiène ayant un label FSC ou PEFC
- Diminution de notre empreinte carbone :
  - Limiter les déplacements - Déploiement d'outils de visio-conférences
  - Réduire l'impact de notre flotte de véhicule :
    - ✓ 10 % du parc automobile en flotte hybride
    - ✓ L'acquisition de notre flotte de véhicules ne se fait qu'auprès de constructeurs dont les sites de production sont en France
- Engagement sociétal : choix de partenaires engagés, type ESAT (établissements et services d'aide par le travail) pour l'impression de nos cartes de visite, enveloppes et cartes de correspondance

Antea Group a fêté ses 25 ans cette année, rassemblant ainsi ses 850 collaborateurs de Métropole et des DOM/TOM. Dès la conception de cet événement, une attention particulière a été portée et des actions ont été prises pour réduire l'empreinte carbone de cet événement :

- ✓ Matériaux :
  - structure des stands en aluminium réutilisable
  - moquette des stands en matière recyclée
  - badges en papier recyclé et utilisation d'encre végétale
- ✓ Traiteur retenu selon des critères environnementaux (matières premières issues de circuits courts, aucuns couverts en plastique, serviettes en tissu)
- ✓ Déplacement en train pour les collaborateurs de 22 de nos 24 implantations métropolitaines

Compte tenu de ses activités, Antea Group œuvre quotidiennement à la préservation de l'Environnement en offrant des prestations dans différents domaines de préservation de l'environnement :

- Les milieux aquatiques : A titre d'exemple, le groupe s'implique dans des projets de restauration de la continuité écologique des cours d'eau et réalise des travaux visant à supprimer les seuils, obstacles à la libre circulation des espèces et du transport solide, ou à mettre en place des « passes à poisson ». De plus, la prise en compte des écoulements en crue des cours d'eau est un enjeu important dans la conception d'aménagements urbains afin d'une part de garantir la sécurité des biens et personnes (limiter les risques d'inondations) et d'autre part de valoriser l'espace de liberté naturelle des cours d'eau.
- Les Sites et Sols pollués : le groupe est impliqué dans de nombreux projets de dépollution et réhabilitation d'anciennes friches industrielles
- L'Economie Circulaire : participation au projet CycleTerre – mise en place d'une revalorisation des matériaux de démolition ; intégration des aspects environnementaux dans le secteur du BTP dans les opérations de déconstruction/démolition

Antea Group a été **distingué d'une Médaille d'Or** pour son implication en matière de RSE – Evaluation ECOVADIS (octobre 2019), et fait partie du top 5% des entreprises évaluées par EcoVadis dans le secteur d'activité Activités d'architecture et d'ingénierie.

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Performance éthique : 60/100 (Ecovadis oct. 2019)



### Lutte contre la corruption



#### Principe 10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

## CHARTRE ETHIQUE

Quelque soient les intérêts commerciaux ou financiers en jeu, Antea Group s'engage à veiller à ce que ses ressources et ses biens ne soient pas utilisés à des fins de corruption.

Tout salarié du groupe s'interdit de solliciter ou d'accepter un avantage quelconque d'un tiers en échange de l'exécution d'un acte entrant dans ses fonctions ou facilité par ses fonctions, ou de l'usage abusif de son influence, réelle ou supposée.

Notre charte éthique détaille 4 engagements fondamentaux :

- ✓ Nous nous refusons à toute forme de corruption ou de trafic d'influence,
- ✓ Nous émettons nos avis d'ingénieurs-conseils dans le respect de la déontologie professionnelle,
- ✓ Nous refusons les ententes illicites et le favoritisme,
- ✓ Nous sommes vigilants à prévenir les situations de conflit d'intérêts.

## CHARTRE DEONTOLOGIQUE

Au moment de leur embauche, chaque collaborateur est invité à s'engager à un comportement exemplaire en adhérant à la charte de déontologie, dont le détail suit :

### **Adhésion à la charte de déontologie d'Antea Group**

En rejoignant Antea Group, j'adhère à la charte de déontologie fondée sur :

- le Respect de la Personne, la prohibition de toute pratique discriminatoire et la prévention du harcèlement,
- le Respect de l'Environnement,
- le Respect des lois.

Je m'engage à respecter les engagements du Global Compact et ses principes, à me comporter conformément aux lois et aux règlements avec un souci de responsabilité, d'intégrité et de professionnalisme, je veille à éviter toute situation de conflit d'intérêts, de corruption et je mets en œuvre tous les moyens de vigilance vis-à-vis des pratiques de mes fournisseurs et sous-traitants, je cultive impartialité et confidentialité.

Fait à

Le

(Signature)

---

## **Charte de déontologie Antea Group**

En rejoignant Antea Group, chacun adhère à la charte de déontologie fondée sur 3 valeurs partagées qui traduisent sa volonté de développement en accord avec ses responsabilités sociales et sociétales, tant au plan individuel que collectif :

- le Respect de la Personne,
- le Respect de l'Environnement,
- le Respect des lois.

### **Respect de la Personne, prohibition de toute pratique discriminatoire et prévention du harcèlement**

Antea Group fait du respect de la personne le cœur de son éthique, privilégie le dialogue qui fonde la confiance et vise à l'épanouissement de chaque salarié au sein de l'organisation dans un esprit gagnant-gagnant.

Le groupe respecte ses partenaires, ses prestataires et ses clients autant que ses collaborateurs. Il s'engage à la transparence avec ses fournisseurs et respecte les règlements des factures qui lui incombent dans les délais prévus aux contrats.

Il s'interdit de démarcher de lui-même de potentiels candidats directement chez les confrères. Il recrute et embauche sans discrimination d'origine, d'âge ou de situation familiale ou sociale. Il veille à l'intégration de chaque salarié et au respect de ses droits au titre du Code du Travail (déclarations, droits et devoirs contractuels, salaires et protection sociale), de la préservation de sa santé et sa sécurité par des dispositions préventives et du respect de la vie privée (prise en compte des questions familiales dans l'organisation des rythmes de travail et pour la gestion des congés et les horaires des réunions...).

La bonne exécution des missions de l'entreprise suppose que chaque salarié du groupe évolue dans une ambiance de travail positive, et notamment exempte de toute pression, poursuite ou persécution à caractère moral ou de tout agissement considéré comme du harcèlement sexuel.

Le groupe s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de prévenir et de sanctionner tout agissement de ce genre, notamment en exigeant de ses dirigeants et de ses cadres un comportement exemplaire et une écoute attentive.

Tout salarié du groupe doit veiller à ce que ses actes ne soient pas de nature à porter atteinte aux droits et à la dignité de ses collègues, à altérer leur santé physique ou mentale ou à compromettre leur avenir professionnel.

Chacun doit être conscient que ce genre d'attitude est prohibé et peut faire l'objet de lourdes sanctions disciplinaires et/ou pénales.

### **Respect de l'environnement**

Responsables vis-à-vis de ses contemporains comme des générations futures de l'impact de ses activités sur tout milieu naturel ou humain, Antea Group fait du respect de l'environnement un critère majeur de ses choix.

Le groupe adopte systématiquement un comportement « écologique » et « développement durable » pour lui-même et pour ses partenaires, en intégrant cette dimension dans toutes les solutions proposées à ses clients au travers de son activité et des prestations qu'il fournit.

## **Respect de la loi**

Antea Group respecte scrupuleusement la loi, du Code du Travail jusqu'au Code des Marchés Publics, ainsi que les usages commerciaux ou de la profession.

### **Chaque collaborateur, en rejoignant Antea Group, adhère aux engagements du Global Compact en s'engageant à respecter les principes suivants :**

Dans son activité et dans celle de ses prestataires, Antea Group s'assure que les standards de comportement éthique sont respectés en tenant compte du contexte, notamment social, dans lequel s'inscrit cette activité.

Chaque collaborateur veille à se comporter conformément aux lois et aux règlements avec un souci de responsabilité, d'intégrité et de professionnalisme ; en toute circonstance, il évite les situations de conflit d'intérêt, se tient à distance de tout contexte de corruption et reste vigilant vis-à-vis des pratiques de ses fournisseurs et sous-traitants.

## **Intégrité et transparence**

A la croisée d'intérêts multiples, les collaborateurs d'Antea Group font de l'intégrité leur mode de conduite avec tous leurs interlocuteurs et partenaires, excluant toute corruption et agissant avec droiture, honnêteté et volonté de transparence, en toute circonstance.

## **Les cadeaux**

Chaque salarié du groupe est tenu de n'accepter, ni de solliciter aucun cadeau, aucune faveur ou invitation ainsi qu'aucun autre avantage pour lui-même ou quiconque, venant de personnes ou d'organisations avec lesquelles le salarié a (ou a eu) des relations d'affaires, qui peuvent influencer sur l'impartialité avec laquelle il exerce ses fonctions ou constituer une récompense en rapport avec ses activités.

## **La confidentialité**

Tout salarié peut être amené à détenir des informations appartenant à Antea group et qui doivent demeurer confidentielles dans la mesure où leur divulgation ou leur révélation risquerait d'être dommageable aux intérêts du Groupe.

Qu'elles relèvent du savoir ou du savoir-faire, ces informations peuvent notamment porter sur les études, les projets techniques, les données industrielles, financières et commerciales et plus généralement toutes les informations dont chaque salarié peut avoir connaissance dans l'exercice de ses fonctions.

Tout salarié, partenaire ou prestataire respectera les obligations de non-divulgaration par voie orale, écrite ou numérique d'informations globales ou partielles concernant le développement ou la stratégie du Groupe.

Ces valeurs, dans lesquelles toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs d'Antea Group se reconnaissent, confortent leur adhésion aux conventions éthiques de portée universelle :

- la Déclaration universelle des droits de l'homme,
- la Charte européenne des droits fondamentaux,
- la Déclaration et les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail relatives aux principes et droits fondamentaux du travail

### **Elles fondent également l'adhésion du Groupe aux dix principes du « Global Compact ».**



LA CHARTE DE L'INGÉNIERIE  
*pour le climat*  
par SYNTEC-INGENIERIE

## POURQUOI UNE CHARTE DE L'INGÉNIERIE POUR LE CLIMAT ?



Le changement climatique constitue un enjeu socio-économique et environnemental majeur qui nécessite une mobilisation de tous les acteurs, la recherche de nouvelles solutions et une modification profonde des pratiques et des comportements afin de s'inscrire résolument sur la trajectoire 1,5°C visée par la Stratégie Nationale Bas carbone de la France.

Parce qu'elle intervient dès la phase de conception des projets, l'ingénierie a un impact potentiel déterminant sur l'empreinte carbone finale des infrastructures à eau, de transport, d'énergie, de traitement des déchets, des bâtiments, des technologies, des équipements et des procédés industriels.

Au-delà des spécificités du secteur, les entreprises d'ingénierie ont également un rôle à jouer dans l'évolution de leurs modes de faire et leurs pratiques internes afin de progresser elles-mêmes vers la carboneutralité.

Au travers de cette charte, les signataires s'engagent à :

- **Être force de proposition dans les missions et les projets qu'elles réalisent pour en réduire l'empreinte carbone,**
- **Adopter durablement des pratiques internes sobres en carbone et diminuer leurs propres émissions de gaz à effet de serre.**

La charte ci-dessous est proposée à l'ensemble des entreprises membres de Syntec-Ingénierie pour concrétiser leur engagement quotidien en faveur du climat.

Retrouvez la liste des signataires sur le site [syntec-ingenierie.fr](http://syntec-ingenierie.fr)

## LES 3 ENGAGEMENTS DE L'INGÉNIERIE POUR LE CLIMAT

1

### AGIR CONCRÈTEMENT EN FAVEUR DU CLIMAT AU TRAVERS DES PROJETS QUI NOUS SONT CONFISÉS

De par son expertise technique, sa capacité à imaginer des réponses nouvelles à des problématiques complexes, son rôle d'analyse et de conseil auprès des décideurs publics et privés, l'ingénierie a une responsabilité et un rôle clé à jouer dans le choix et la mise en œuvre de solutions répondant à l'enjeu climatique.

Dans le cadre des projets qui leur sont confiés, les entreprises signataires de cette charte s'engagent à :

- **Privilégier la réduction des émissions à la source**, notamment à concevoir et proposer des solutions bas carbone, identifier des mesures permettant de réduire l'empreinte carbone et de tenir autant que possible vers la neutralité, développer l'éco-conception en phase amont et le recyclage/réemploi de matériaux en phase de réalisation.
- **Prévoir des mécanismes de compensation le cas échéant,**
- **Éclairer les choix des décideurs en faveur de solutions sobres en carbone**, grâce à des analyses et des outils multi-critères (technique, économique, environnemental et social) d'aide à la décision.

## 2

### RÉDUIRE DURABLEMENT L'EMPREINTE CARBONE DE NOS PROPRES ACTIVITÉS

L'action de l'ingénierie en faveur du climat se décline aussi au sein de chaque entreprise, dans ses modes de faire (usage du numérique, gestion des déchets, de l'énergie, ...) et ses processus internes (politiques de déplacements, d'achats, ...) afin de réduire l'empreinte carbone de ses propres activités.

Les entreprises signataires s'engagent à modifier durablement leurs pratiques et à mettre en œuvre **trois actions concrètes en faveur du climat** parmi une liste définie par la profession pour :

- ➔ Réduire l'impact des déplacements liés à l'activité de l'entreprise
- ➔ Modifier les habitudes quotidiennes de la vie au travail
- ➔ Suivre et maîtriser l'empreinte carbone de l'entreprise

Le dispositif de suiv. de ces engagements est mis en œuvre par Syntec-Ingenierie. La liste exhaustive des actions proposées dans le cadre de la charte est disponible sur le site [syntec-ingenierie.fr](http://syntec-ingenierie.fr).

## 3

### SOUTENIR L'ENGAGEMENT DE NOS COLLABORATEURS EN FAVEUR DU CLIMAT

L'engagement de l'ingénierie en faveur du climat se concrétise à l'échelle collective, mais aussi individuelle, au niveau de chaque collaborateur auquel l'opportunité est donnée de proposer des actions impactantes et de travailler sur des projets en cohérence avec ses valeurs.

Dans ce cadre, les entreprises signataires se dotent d'une « clause d'engagement climatique » au travers de laquelle elles s'engagent à :

- **Susciter, recueillir, partager et initier des idées** émanant des équipes et ayant pour objectif de concourir concrètement à l'action climat de l'entreprise, tant sur les projets que dans la vie de l'entreprise ;
- **Ouvrir et organiser une faculté nouvelle d'interpellation par les salariés** pour que chacun puisse exprimer ses interrogations et ses propositions quant à l'impact sur le réchauffement climatique d'un projet sur lequel il est amené à travailler. L'entreprise ouvre alors un dialogue pour examiner les propositions d'amélioration au projet ou d'innovation et les décisions envisageables sur l'implication de l'entreprise et de ses collaborateurs sur des projets similaires.

Celles qui le souhaitent ont aussi la faculté de mettre en place un **référent climat** permettant de coordonner ces différentes initiatives au sein de l'entreprise.

A travers ces trois engagements, l'ingénierie entend contribuer concrètement à la transition environnementale des territoires, accompagner les décideurs publics et privés dans la mise en œuvre de leurs propres objectifs en faveur du climat et participer ainsi à la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

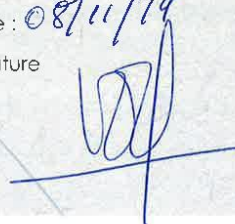
Je soussigné(e) *Pascal VOYEAN*


Représentant l'entreprise *Ankea France et I RH IC*

M'engage à mettre en œuvre la présente Charte au sein de l'entreprise.

Fait le : *08/11/19*

Signature



	<div data-bbox="678 280 1241 338" style="text-align: center;"><b>Politique Environnementale</b></div> <p data-bbox="632 360 1294 430">Projet établi par Pauline VALLEZ avec l'aide de Samuel POLLET SOURZAC et l'ensemble des collaborateurs de l'agence IRH Toulouse notamment lors d'un petit déjeuner sur le thème de l'environnement</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**« La planète compte suffisamment de ressources pour répondre aux besoins de tous, mais pas assez pour satisfaire le désir de possession de chacun. »**

**Gandhi**

### Un projet ambitieux pour le groupe

*« Notre planète est confrontée à des défis environnementaux majeurs : perturbations climatiques, inondations, raréfaction de la ressource en eaux, pollution, perte de la biodiversité... La maîtrise des technologies apparaît désormais primordiale pour préserver l'environnement. »*

Voilà ce que nous pouvons lire sur le site internet du groupe. La maîtrise des technologies doit également se faire au sein d'Antea Group pour promouvoir nos actions et montrer l'exemple.

Réduire notre empreinte environnementale et devenir moins dépendant vis-à-vis des énergies fossiles, réduire nos déchets et nos consommations d'eau, résonne comme une évidence, mais la cohésion et la collaboration de chacun d'entre nous est nécessaire pour mener à bien cette politique.

La démarche implique de travailler dans trois dimensions :

- ✓ Les pratiques internes et externes,
- ✓ La traduction pour l'entreprise dans ses métiers,
- ✓ La communication et l'image

autour de 7 règles : crédibilité, responsabilité, proximité, utilité, durabilité, véracité, humilité.

Les actions à mener sont multiples et sont possibles, pour certaines dès aujourd'hui, pour d'autres dès demain. Un audit environnemental du groupe est nécessaire pour connaître le point zéro de notre empreinte carbone et ensuite mettre en place un plan d'actions.

Un travail de fond doit être mené en parallèle en collaboration avec tous les acteurs, que ce soit du technicien allant sur le terrain jusqu'au dirigeant.

Enfin, la rédaction d'une charte environnementale permettra d'éclaircir la politique du groupe en matière d'environnement et surtout de visualiser les actions qui traduiront cette volonté d'engagement, et pouvoir ainsi communiquer sur cette démarche, en interne comme auprès de nos clients publics et privés.

Faire en sorte que le nom d'ANTEA GROUP soit perçu comme un groupe d'ingénierie dont les valeurs sont au service de l'environnement. Cet engagement valorisant pour chacun d'entre nous et en accord avec le métier que nous défendons chaque jour doit être pris dès maintenant.

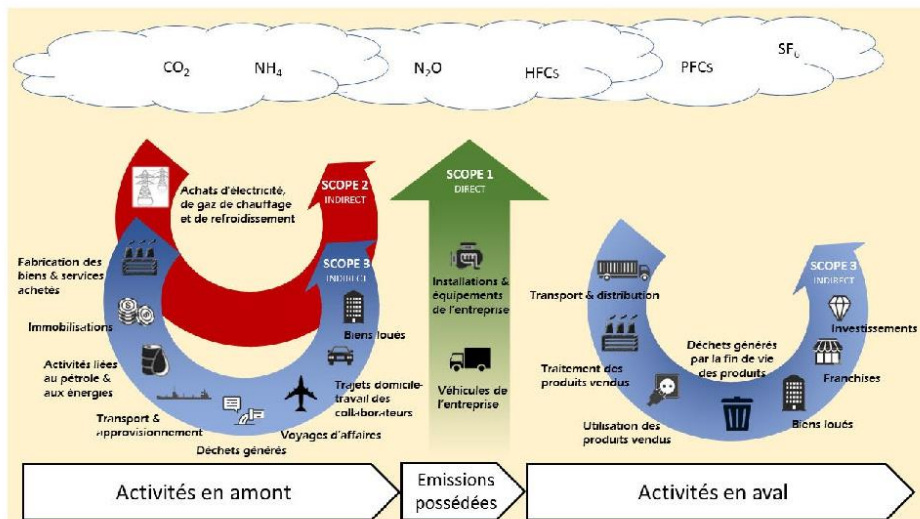
## Plan d'actions

### Audit environnemental via la méthode du Bilan Carbone

L'ADEME précise que « aujourd'hui, 85 % des sources d'énergie utilisées dans le monde ne sont pas renouvelables. Il s'agit du pétrole (40 %), du charbon (20 %) du gaz naturel (19 %) et de l'uranium (6 %). La dépendance aux sources fossiles est donc centrale.

La prise de conscience de cette dépendance via la comptabilité Carbone permet d'une part, de mettre en place des actions de réduction, et d'autre part, d'anticiper les contraintes à venir (augmentation des prix, difficulté d'accès aux énergies, tension sur les marchés, etc.) »

Le bilan carbone est un bon outil que de nombreuses entreprises ont déjà acquis afin de quantifier leur empreinte carbone.



Le schéma ci-dessus permet de visualiser les différents postes d'émissions pris en compte par le bilan (source : <https://upload.wikimedia.org>)

Ce bilan annuel nous permettra d'avoir un état des lieux de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre réparti par poste d'émissions : énergie, fabrication de biens, immobilisations, transport, déchets, déplacements, installations et équipements... Une fois ce bilan réalisé, il permettra d'identifier les actions prioritaires de réduction à mener.

L'objectif est de le réaliser tous les 4 ans<sup>1</sup> afin de voir notre vulnérabilité carbone diminuer au fur et à mesure que nos actions environnementales augmenteront...

<sup>1</sup> Le bilan carbone est obligatoire pour les entreprises de plus de 500 salariés



L'idée est que chacun puisse s'impliquer dans la réflexion à toutes les échelles :

- ✓ son bureau
- ✓ son agence
- ✓ son métier
- ✓ l'entreprise en France
- ✓ le groupe à l'international

### **Table ronde par secteur d'activité**

---

Nous proposons de rassembler les salariés autour du projet via des tables rondes par secteur d'activité pour répondre à deux questions principales :

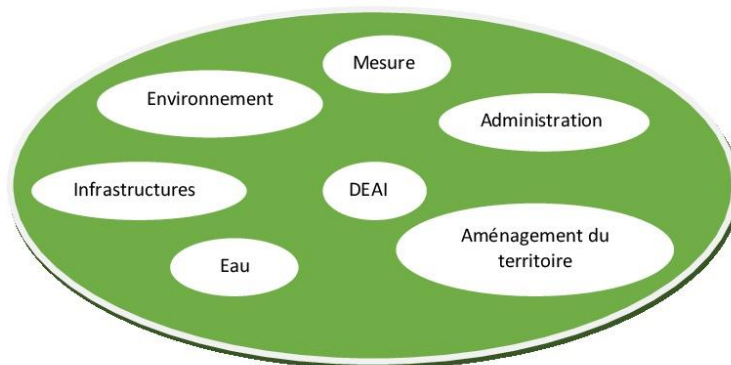
- Comment mieux prendre en compte le volet environnemental dans notre activité de bureau et nos tâches quotidiennes : déplacements, travail sur ordinateur, consommables, renouvellement du matériel du quotidien...
- Comment mieux prendre en compte le volet environnemental dans nos métiers : choix de fournisseurs plus vertueux dans leur pratique environnementale, critères environnementaux plus stricts quant au choix de la méthode de dépollution par exemple ou prise en compte du bien-être de la faune locale dans des projets de construction...

Le but est de minimiser notre impact environnemental dans tous les domaines et sans a priori. Toute idée est bonne à prendre. Le but n'est pas de culpabiliser les salariés mais de montrer l'exemple pour avancer dans la même direction.

Nous proposons de réunir par métier de façon homogène pour la mixité et en favorisant la parité : les chefs, les responsables de projet, les chargés d'études, les assistantes de gestion, les secrétaires, les techniciens... autour d'une même table pour répondre aux deux questions. L'implication de chacun pourrait par exemple être valorisée via un code pointage Environnement dédié à cet effet.

Une fois les critères définis, chaque groupe de travail établira un rapport. L'ensemble des rapports émis sera pris en compte pour établir la charte environnementale de l'entreprise.

Exemples de métiers et donc de groupes de travail :



## **Consommation responsable pour nos agences**

---

Comme on l'entend déjà partout, « l'énergie est notre avenir, économisons là », obligation légale des messages publicitaires du secteur énergétique.

Dans certaines entreprises, des autocollants sont placés à des endroits stratégiques pour rappeler à chacun les bonnes pratiques de tous les jours. On peut lire ainsi :

- ✓ N'oubliez pas d'éteindre les lumières à chaque fois que vous quittez la pièce.
- ✓ Fermer le robinet avant de partir
- ✓ Éteignez vos écrans...

Ces rappels sont assez efficaces et mieux qu'une campagne de sensibilisation, ils permettent de rappeler à chaque utilisateur les gestes sains à adopter dans notre quotidien. Il est même possible d'aller plus loin en instaurant des coupures générales au niveau d'un bâtiment des lumières et des ordinateurs, faire installer des boutons poussoir sur les robinets...

Sensibiliser les collaborateurs sur la limitation du stockage et de l'envoi des emails peut être intéressant également, l'objectif serait de faire une campagne de nettoyage des archives et des emails puis de proposer de trier avant tout nouveau stockage informatique.

Et si Antea Group allait encore plus loin. Pourquoi ne pas adopter une Énergie verte en faisant appel à un fournisseur unique d'électricité qui s'engage à nous fournir une Énergie 100 % renouvelable.

Il existe aujourd'hui plusieurs fournisseurs d'électricité verte. Afin de sélectionner celui qui correspond parfaitement à nos attentes, un cahier de doléances devra être réalisé pour prendre en compte l'implication réelle du fournisseur dans le développement des Énergie renouvelable.

Des actions peuvent être plus renforcée pour les agences dont Antea est propriétaire (mise en place de panneaux solaire, chauffe eaux solaires...).

## **Audit environnementale de chaque agence**

---

Pour harmoniser les pratiques et en créer de nouvelles, il est indispensable de visualiser nos lacunes. La réalisation du Bilan carbone nous obligera à faire le tour de nos agences pour récupérer les données et rien n'empêche d'en profiter pour faire un état des lieux des us et coutumes de chacun en matière d'environnement.

Une fois ce tour de France réalisé, nous pourrions mettre en place des actions localisées pour économiser l'Eau, l'Énergie, le papier ...

Une check list devra être créée afin de n'oublier aucun point lors de l'audit.

A terme, Antea Group pourrait décerner chaque année un prix aux équipes qui ont réduit leur impact environnemental.

## Les initiatives des collaborateurs peuvent servir d'exemples

La livraison de repas locaux et/ou bio en partenariat avec des entreprises déjà existantes peut être une excellente alternative pour réduire nos déchets tout en sensibilisant les gens sur l'accessibilité de repas bio et locaux.

Dans le même esprit, nous pourrions organiser des livraisons de panier de légumes bio et/ou locaux dans les agences en demande de ce genre d'initiative.

Nous proposons d'organiser un challenge environnement sur une semaine en listant tous les modes de transports utilisés pour le trajet domicile-travail. L'objectif serait de favoriser au maximum les modes de déplacement doux : covoiturage, transport en commun, vélo...

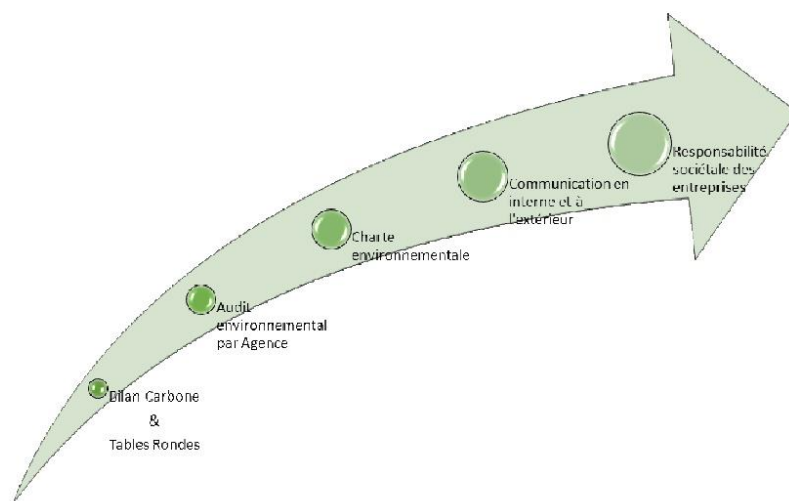
L'indemnité kilométrique vélo (IKV) serait un bon moyen incitatif pour l'utilisation du vélo en priorité.

## Elaboration de la charte environnementale du groupe

La rédaction d'une charte environnementale est un bon moyen d'harmoniser nos pratiques et les faire évoluer. Elle doit être vivante et être révisée tous les ans pour nous permettre d'y inclure les nouvelles décisions prises dans l'année.

Nous sommes un bureau d'études qui fait appel à beaucoup de fournisseurs, pour le matériel, pour les services administratifs, l'informatique, pour notre consommation d'électricité, l'utilisation de machines à café dans certaines agences ... L'ensemble de ses fournisseurs devraient être choisis en faisant en sorte que le volet environnemental soit un critère de sélection majeur. Cet axe peut et doit être pris en compte dans la charte.

Les clients sont de plus en plus sensibles à ce sujet et leur proposer un projet qui va dans ce sens peut être un atout pour remporter un contrat ou un marché.



## **ANTEA GROUP vers le chemin de la RSE**

---

Le développement durable se base sur trois piliers : économique, environnemental, social.

La responsabilité sociétale des entreprises RSE ajoute la dimension de gouvernance avec les grands principes suivants : redevabilité, légalité, retour d'expérience des intérêts des parties prenantes, comportement éthique, droits de l'homme, transparence.

Le projet environnement est un beau projet et y intégrer encore davantage notre responsabilité sociétale serait un plus : accès aux handicapés, embauche de personnel handicapé...

La RSE a pour définition la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui :

- ✓ contribue au développement durable y compris à la santé et au bien-être de la société
- ✓ prend en compte les attentes des parties prenantes (toute personne ayant un intérêt dans les décisions ou activités d'une organisation : actionnaires, collaborateurs, clients, concurrents, fournisseurs, communautés locales, riverains, pouvoirs publics, financiers, banques...)
- ✓ respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales
- ✓ est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations

Antea Group a d'ores et déjà engagé quelques démarches imbriquées dans l'action Smart Builders allant dans le sens de la RSE :

- ✓ Plan véhicule favorisant les véhicules essence et hybride
- ✓ Donner la parole à chacun pour l'établissement d'une politique environnementale
- ✓ Favoriser le mieux être dans l'entreprise comme par exemple les journées jeunes embauchés, la formation management, la ligne d'écoute...
- ✓ Mise en place du télétravail et du droit à la déconnexion

Tendre vers l'ISO 26000 pourrait être un grand projet d'avenir pour Antea Group dans lequel nous devrions reconnaître les impacts de nos activités et dialoguer avec les parties prenantes.

Pour que ce projet se concrétise, un engagement fort de la direction et la mise en place d'un responsable environnement au sein du groupe sont nécessaires.

***« Tout paraît impossible jusqu'au moment où l'on agit ; alors, on s'aperçoit que c'était possible. »***

**Evelyn Underhill**

## ANTEA FRANCE SAS (GROUP)

OLIVET - France | Activités d'architecture et d'ingénierie  
 Date de publication : 21 oct. 2019  
 Valable jusqu'au : 21 oct. 2020

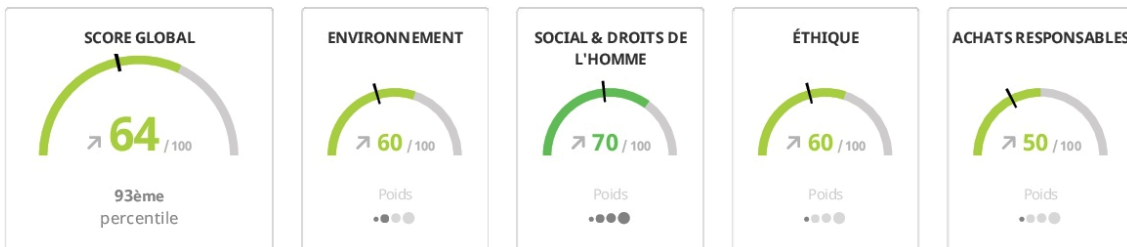


**64** /100  
 93ème  
 percentile

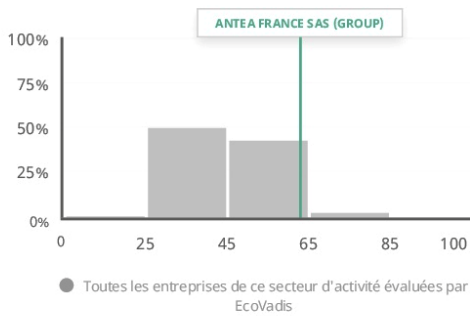
### VUE D'ENSEMBLE DE LA PERFORMANCE RSE

#### Détail du score

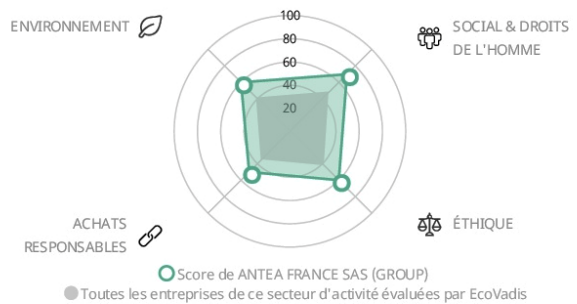
Performance RSE    ● Insuffisante    ● Partielle    ● Modérée    ● Avancée    ● Excellente    — Score moyen



#### Répartition des scores globaux



#### Comparaison des scores de thème



\* Vous recevez ce score/cette médaille sur la base des informations communiquées et des news mises à la disposition d'EcoVadis au moment de l'évaluation. Si des informations ou des circonstances changent sensiblement au cours de la période de validité de la fiche d'évaluation/médaille, EcoVadis se réserve le droit de retirer temporairement la fiche d'évaluation/médaille de l'entreprise, afin de réévaluer et de publier/d'octroyer éventuellement une fiche d'évaluation/médaille révisée.



## FAITS MARQUANTS

---

### Score global

ANTEA FRANCE SAS (GROUP) fait partie du top **5%** des entreprises évaluées par EcoVadis dans le secteur d'activité Activités d'architecture et d'ingénierie .

### Environnement

ANTEA FRANCE SAS (GROUP) fait partie du top **15%** des entreprises évaluées par EcoVadis dans le secteur d'activité Activités d'architecture et d'ingénierie .

### Social & Droits de l'Homme

ANTEA FRANCE SAS (GROUP) fait partie du top **8%** des entreprises évaluées par EcoVadis dans le secteur d'activité Activités d'architecture et d'ingénierie .

### Achats Responsables

ANTEA FRANCE SAS (GROUP) fait partie du top **18%** des entreprises évaluées par EcoVadis dans le secteur d'activité Activités d'architecture et d'ingénierie .

### Éthique

ANTEA FRANCE SAS (GROUP) fait partie du top **21%** des entreprises évaluées par EcoVadis dans le secteur d'activité Activités d'architecture et d'ingénierie .

